

Février
2015



L'essentiel & plus encore

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°32

Volet 2 : Santé et accidents du travail

Forte accélération des dépenses de soins de ville au troisième trimestre 2014

Fin septembre 2014, le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville diminue en rythme annuel de -1,6 %. Ce recul résulte de la baisse continue du nombre de patients non-salariés (-3,5 %), le nombre de patients salariés progressant légèrement de +0,2 %.

Le nombre de patients pris en charge au titre d'une Affection de longue durée (ALD) diminue à la fin du 3^e trimestre 2014 à un rythme comparable à celui observé il y a un an (-1,9 %).

Les dépenses de soins de ville du régime agricole augmentent de +1,7 % fin septembre 2014 (+0,7 % pour les non-salariés et +3,0 % pour les salariés). Cette hausse est portée par les honoraires médicaux (+2,1 %), et plus spécifiquement les versements de rémunérations forfaitaires aux médecins, ainsi que par les versements d'indemnités journalières (+11,0 %). A l'inverse, les remboursements de médicaments (-1,5 %) modèrent les dépenses du régime agricole.

Les montants remboursés pour les soins effectués en cliniques privées sont en baisse de -2,1 % fin septembre. Ce recul tient aux replis des frais de séjours en chirurgie (-3,8 %), des remboursements de médicaments facturés en sus des séjours (- 9,2 %) et des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (- 1,2 %).

Baisse des ATMP, avec ou sans arrêt, au régime des salariés agricoles en 2013

La baisse du nombre d'accidents du travail, avec ou sans arrêt, s'accélère en 2013. Alors que recul n'est que de -2,1 % en moyenne entre 2009 et 2013, le repli atteint -2,8 % sur un an. A l'inverse, les accidents de trajet et maladies professionnelles augmentent en 2013, avec des hausses respectives de +2,9 % et +8,3 %. Les accidents mortels du travail progressent quant à eux de +1,9 % par rapport à 2012.

Poursuite de la baisse du nombre d'ATMP des non-salariés agricoles en 2013

Le repli des accidents de travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles s'atténue légèrement en 2013. En recul de -4,2 % en moyenne entre 2009 et 2013, l'évolution sur un an des accidents de travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles est de -3,9 % en 2013. Avec 79 décès en 2013, les AT/MP mortels sont en diminution de -28,8 % en 2013, à un niveau comparable à celui observé pour les années 2009 à 2011.

Economie de la santé : Les patients et les remboursements en soins de ville	2
Economie de la santé : Les remboursements en soins de ville	3
Economie de la santé : Les remboursements en soins de ville	4
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques.....	5
Accidents du travail des salariés agricoles	7
Accidents du travail des non-salariés agricoles	8

Economie de la santé : Les patients et les remboursements en soins de ville

Poursuite de la baisse des effectifs pour le régime des non-salariés ; légère hausse pour le régime des salariés

Comptabilisés en année complète mobile (ACM), le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville diminue de -1,6 % à fin septembre 2014, au même rythme que l'an dernier.

Cette baisse résulte de la diminution du nombre de patients non-salariés, plus forte qu'il y a un an, et cela pour l'ensemble des tranches d'âges.

A l'inverse, les effectifs des patients salariés augmentent très légèrement sur un an. Cette hausse s'explique par une diminution moins marquée des patients de la tranche d'âge « 20-64 ans » et par la progression du nombre des patients de moins de 20 ans.

Le nombre de patients en ALD diminue de -1,9 % pour l'ensemble du régime agricole, également au même rythme que l'an dernier. Ce recul concerne principalement les non-salariés agricoles dont les effectifs en ALD diminuent de -3,0 %. Tous les effectifs des différentes classes d'âge régressent.

Concernant les salariés, le nombre de patients en ALD augmente de +0,3 %. Cette hausse est due à l'augmentation du nombre de patients âgés de plus de 64 ans et ceux âgés de moins de 20 ans.

Tableau 1 : Nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge

		Evolution ACM fin septembre 2014	Ecart par rapport à l'évolution à fin sept. 2014 (en point)	Répartition par classe d'âge à fin septembre 2014 (en ACM)
Régime Agricole	moins de 20 ans	-1,0%	0,5 pt	18%
	20-64 ans	-1,9%	0,3 pt	45%
	plus de 64 ans	-1,5%	-0,8 pt	37%
	Total	-1,6%	-0,1 pt	100%
dont Non-Salariés	moins de 20 ans	-4,1%	-0,3 pt	11%
	20-64 ans	-4,5%	-0,1 pt	33%
	plus de 64 ans	-2,7%	-0,6 pt	56%
	Total	-3,5%	-0,4 pt	100%
dont Salariés	moins de 20 ans	0,3%	0,7 pt	25%
	20-64 ans	-0,4%	0,3 pt	56%
	plus de 64 ans	1,8%	-1,4 pt	19%
	Total	0,2%	0,1 pt	100%

Source : MSA

Tableau 2 : Remboursements de soins de ville du régime agricole à fin septembre 2014

Prestations soins de ville suivant le champ de l'ONDAM	Cumul des montants (en millions d'euros)	Evolution ACM Taux corrigé des jours ouvrés (en %)			Contribution à l'évolution (en point)		
		Régime agricole	Régime agricole	Non-Salariés	Salariés	Régime agricole	Non-Salariés
Honoraires médicaux et dentaires	1 034	1,4%	0,1%	3,0%	0,3 pt	0,0 pt	0,7 pt
<i>dont honoraires médicaux</i>	910	2,1%	0,8%	3,8%	0,4 pt	0,2 pt	0,8 pt
<i>dont honoraires dentaires</i>	124	-3,6%	-5,5%	-1,6%	-0,1 pt	-0,1 pt	-0,1 pt
Produits de santé	1 652	-0,6%	-2,2%	2,1%	-0,2 pt	-0,9 pt	0,7 pt
<i>dont pharmacie</i>	1 259	-1,5%	-3,3%	1,4%	-0,4 pt	-1,0 pt	0,4 pt
<i>dont produits de la LPP</i>	393	2,4%	1,3%	4,5%	0,2 pt	0,1 pt	0,3 pt
Prescriptions hors produits de santé	1 395	1,6%	1,0%	2,8%	0,5 pt	0,4 pt	0,7 pt
<i>dont auxiliaires médicaux</i>	918	2,5%	2,1%	3,4%	0,5 pt	0,5 pt	0,5 pt
<i>dont laboratoire</i>	186	-1,6%	-2,5%	-0,2%	-0,1 pt	-0,1 pt	0,0 pt
<i>dont frais de transports</i>	279	1,0%	-0,3%	3,4%	0,1 pt	0,0 pt	0,2 pt
Total soins de santé	4 081	0,7%	-0,5%	2,6%	0,6 pt	-0,5 pt	2,1 pt
Indemnités journalières (IJ)	460	11,0%	76,0%	4,0%	1,0 pt	1,2 pt	0,8 pt
Total Soins de ville	4 541	1,7%	0,7%	3,0%	1,7 pt	0,7 pt	3,0 pt

Source : MSA

Sigles cités :

ACM : Année complète mobile

ALD : Affection de longue durée

Contact : Sabrina HIDOUCHE - DERS Prestations maladie – hidouche.sabrina@cmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

Economie de la santé : Les remboursements en soins de ville

Hausse des dépenses de soins de ville de +1,7 % pour le régime agricole

Les dépenses de **soins de ville** du régime agricole augmentent, en rythme annuel et corrigées des jours ouvrés, de +1,7 % fin septembre 2014 après +0,7 % fin juin 2014, soit une hausse de +1,0 point.

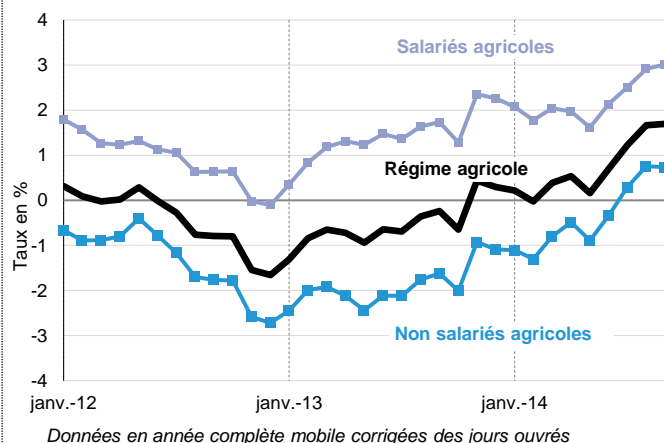
Cette progression résulte d'une augmentation des dépenses de soins de ville tant chez les salariés agricoles que chez les non-salariés agricoles.

Pour le régime des salariés agricoles, la hausse atteint +3,0 % après +2,1 % fin juin 2014.

Pour le régime des non-salariés agricoles, l'évolution devient positive fin septembre 2014 (+0,7 % contre -0,3 % fin juin).

Le premier semestre 2014 était marqué par la reprise des remboursements de soins de ville du régime agricole. Avec un rythme de croissance soutenu, le troisième trimestre 2014 vient confirmer cette tendance.

Graphique 1 : Evolution des dépenses de soins de ville selon le régime



Source MSA

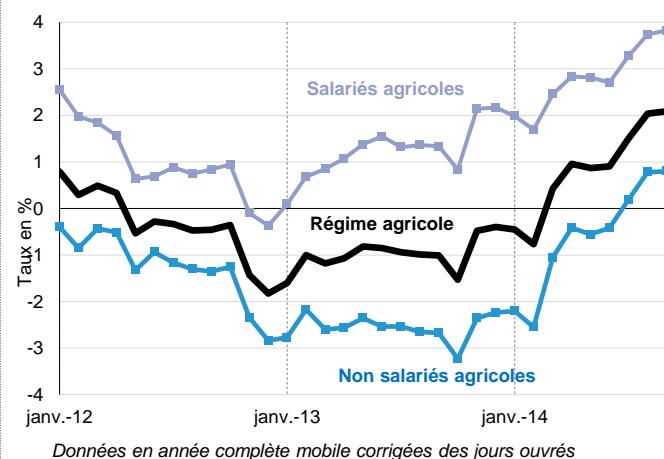
Remboursements des honoraires médicaux : +2,1 % en données corrigées des jours ouvrés

Fin septembre 2014, les remboursements des **honoraires médicaux** augmentent de +2,1 %, après une hausse de +0,9 % fin juin 2014. Cette progression traduit une hausse de +0,8 % au régime des non-salariés agricoles et de +3,8 % au régime des salariés.

Au sein des deux régimes, les remboursements d'honoraires médicaux cumulés sur les douze derniers mois sont plus forts fin septembre 2014 qu'à fin juin 2014 : +1,2 point pour le régime des non-salariés agricoles et +1,1 point pour celui des salariés agricoles.

Cette accélération résulte des versements de la majoration personnes âgées (MPA) et du forfait médecin traitant (FMT). Sans ces versements, l'évolution est en baisse de -0,4 % fin septembre. En effet, l'activité clinique (consultations et visites) des médecins reste nettement en baisse (- 3,3 %).

Graphique 2 : Evolution des honoraires médicaux selon le régime



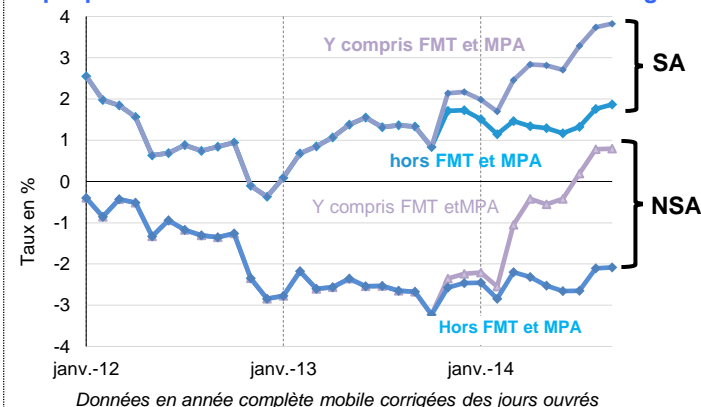
Source MSA

Focus sur les rémunérations forfaitaires MPA et FMT

L'avenant n°8 à la convention médicale a créé deux rémunérations forfaitaires à compter du 1er juillet 2013 : la majoration personnes âgées (MPA) et le forfait médecin traitant (FMT). Il s'agit de rémunérations versées tous les trimestres.

Quel que soit le régime, l'accélération de la hausse des honoraires médicaux au régime agricole résulte du versement de ces forfaits. S'agissant du régime des salariés agricoles, l'évolution fin septembre 2014 est de +1,9 % sans les versements du FMT et de la MPA (+3,8 % avec les rémunérations forfaitaires). Pour les non-salariés agricoles, l'évolution des remboursements d'honoraires, hors versements des rémunérations forfaitaires, est négative avec -2,1 % (contre +0,8 % avec les rémunérations forfaitaires).

Graphique 3 : Evolution des honoraires médicaux selon le régime



Source : MSA

Sigles cités :

FMT : Forfait médecin traitant

MPA : Majoration personne âgée

Contact : Sabrina HIDOUCHE - DERS Prestations maladie – hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

Economie de la santé : Les remboursements en soins de ville

Remboursements de la pharmacie et des petits appareillages (LPP) : - 0,6 % en données corrigées des jours ouvrés

Les remboursements de la pharmacie et de la LPP (produits de santé) diminuent de -0,6 % fin septembre 2014. Cette baisse est imputable au régime des non-salariés dont les dépenses diminuent de -2,2 % alors que celles du régime des salariés agricoles sont en hausse de +2,1 %.

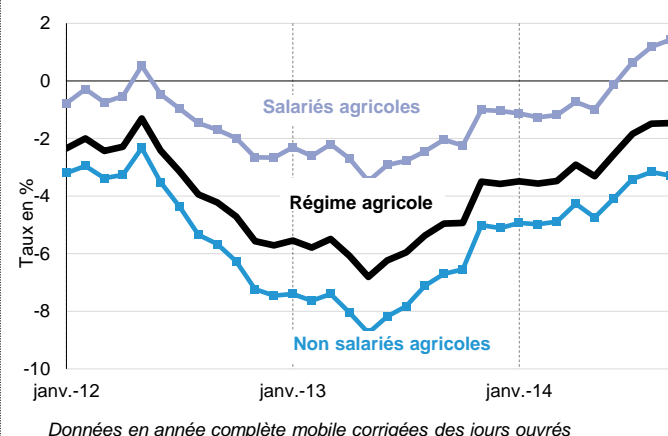
La baisse est portée par la diminution des remboursements de médicaments ; ces derniers représentant 80 % des produits de santé et un tiers des dépenses de soins de ville.

Avec une évolution de -1,5 % fin septembre 2014 après -2,6 % fin juin 2014 (soit une hausse de +1,1 point), les **remboursements de pharmacie** reculent moins fortement ce trimestre. Cette tendance concerne aussi bien les non-salariés agricoles (-3,3 % après -4,1 %) que les salariés agricoles (+1,4 % après -0,1 %). Cette reprise résulte de la progression des remboursements liés à la rétrocession hospitalière (voir plus loin)

Fin septembre, les remboursements des **produits de la LPP** du régime agricole augmentent de +2,4 % après +2,6 % fin juin 2014. La hausse ralentit légèrement fin septembre tant chez les

non-salariés agricoles (+1,3 % après +1,5 % fin juin) que chez les salariés agricoles (+4,5 % après +4,7 % fin juin).

Graphique 4: Evolution des dépenses de pharmacie selon le régime



Données en année complète mobile corrigées des jours ouvrés

Source MSA

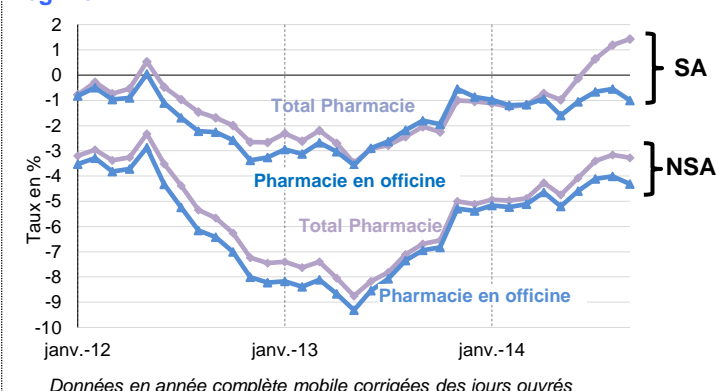
Focus sur la rétrocession hospitalière

La **rétrocession hospitalière** est la dispensation par une pharmacie hospitalière de médicaments à des patients non hospitalisés. Les dépenses ne sont alors pas imputées sur le budget de l'hôpital mais sur l'enveloppe des soins de ville.

Ces médicaments représentent au régime agricole 5,1 % des dépenses de médicaments en 2013. Depuis le début de l'année 2014, cette part augmente considérablement et atteint 9,8 % en septembre 2014 sous l'effet des nouveaux médicaments contre l'hépatite C.

Entre janvier et septembre 2014, le montant estimé de la prise en charge de ces nouveaux traitements, pour le régime agricole, s'élève à 14,8 millions d'euros, ce qui représente un impact de +1,0 point sur le taux ACM de ce poste.

Graphique 5: Evolution des dépenses de pharmacie selon le régime



Données en année complète mobile corrigées des jours ouvrés

Source MSA

Remboursements des prescriptions autres que les produits de santé : +1,6 % en données corrigées des jours ouvrés

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** s'établit en rythme annuel à +2,5 % fin septembre 2014 au régime agricole, en hausse de +0,3 point par rapport à fin juin 2014. Cette croissance est la résultante de la progression de leur activité (mesurée par le nombre de coefficients d'actes), avec une évolution +2,4 % fin septembre après +2,0 % fin juin.

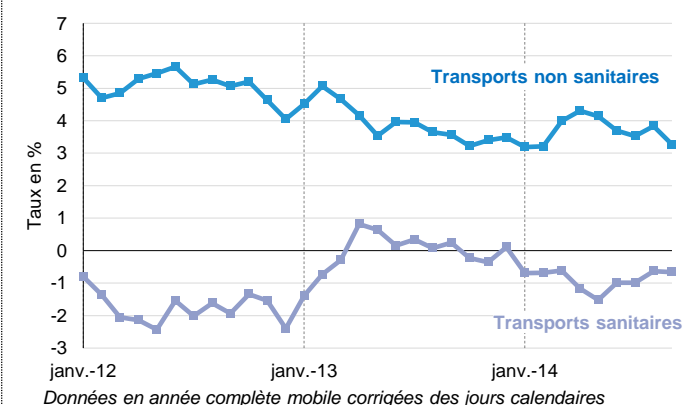
Fin septembre 2014, les **frais de transports** augmentent de +1,0 % au sein du régime agricole, évolution stable comparée à juin.

Cette progression des dépenses est portée par la hausse conséquente chez les salariés agricoles (+3,4 %) alors que l'évolution des dépenses des non-salariés agricoles est en légère baisse (-0,3 %).

Les évolutions sont très différentes selon le mode de transport. Les remboursements de transports non sanitaires sont en constante progression, +3,3 % fin septembre, mais à un rythme de moins en moins soutenu, alors que les remboursements des

transports sanitaires diminuent mais moins fortement que le trimestre dernier (-0,7 % après -1,1 %).

Graphique 6: Evolution des frais de transport au régime agricole selon le type



Données en année complète mobile corrigées des jours calendaires

Source MSA

Contact : Sabrina HIDOUCHE - DERS Prestations maladie – hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



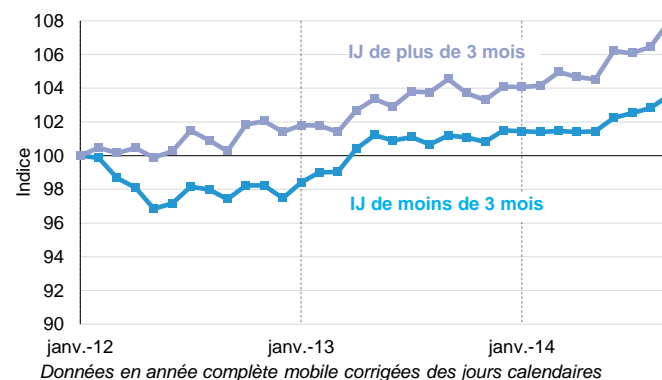
Economie de la santé : Les remboursements en soins de ville

Progression importante des versements d'indemnités journalières Maladie

Les versements d'**indemnités journalières (IJ)** au titre de la maladie pour le régime agricole ont fortement augmenté ce troisième trimestre 2014. L'évolution passe de +9,1 % fin juin à +15,0 % fin septembre. Le nombre d'IJ Maladie connaît également une forte hausse fin septembre 2014 : +16,3 % (après +10,0 % fin juin). Cette tendance s'explique par la mise en place depuis le 1er janvier 2014 d'IJ maladie pour le régime des non-salariés agricoles.

Néanmoins, la progression des dépenses d'indemnités journalières maladie des salariés agricoles reste forte fin septembre 2014 : +2,8 % (après +2,2 % fin juin). Cette hausse est tirée par les indemnités journalières de plus de trois mois qui contribuent à hauteur de + 1,6 point à l'évolution.

Graphique 7: Evolution des montants d'IJ Maladie au régime des salariés agricoles (base 100 en janvier 2012)



Source MSA

Sigles cités :

- ACM** : Année Complète Mobile ;
- ALD** : Affection de Longue Durée
- FMT** : Forfait Médecin Traitant ;
- IJ** : Indemnités Journalières ;
- LPP** : Liste des Produits et des Prestations ;
- MPA** : Majoration Personnes Agées ;
- ONDAM** : Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie

Contact : Sabrina HIDOUCHE - DERS Prestations maladie – hidouche.sabrina@cmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques

Les montants remboursés pour des soins effectués en cliniques, comptabilisés sur une année complète mobile (ACM), baissent de -2,1 % à fin septembre 2014.

Ce recul s'observe dans le régime des non-salariés agricoles (-3,3 %) tandis que les dépenses sont stables dans le régime des salariés agricoles.

Le détail des évolutions par poste de dépenses confirme la tendance à la baisse des frais de séjours en chirurgie observée depuis plusieurs mois. Par ailleurs, on assiste à un retournement de tendance de l'évolution des remboursements des médicaments facturés en sus des séjours et des séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR).

La baisse des frais de séjours en chirurgie s'atténue et passe de -4,1 % fin juin à -3,8 % fin septembre. Ce poste de dépenses reste néanmoins le principal contributeur du recul des dépenses de cliniques.

Dans le régime des non-salariés agricoles, la baisse reste élevée mais s'amoindrit (-4,6 %, soit +0,5 point par rapport à la situation fin juin). Dans le régime des salariés agricoles, la diminution s'accroît légèrement (-2,2 % fin septembre après -1,9 % fin juin).

A partir d'avril 2014, un renversement de tendance s'observe concernant l'évolution des médicaments facturés en sus des séjours. L'évolution à fin septembre est de -9,2 %. Elle était de +2,1 % fin mars et fin décembre 2013.

Cette forte baisse s'observe quel que soit le régime. Elle s'explique en partie par un changement de périmètre de la liste des médicaments facturables en sus des séjours. En effet, depuis mars 2014, les médicaments à base d'érythropoïétine (EPO) ne sont plus facturables en sus des séjours mais sont intégrés dans les tarifs des séjours.

L'évolution des frais de séjours en SSR s'inverse également et s'établit à -1,2 % fin septembre après une hausse de +1,8 % fin juin de +5,6 % fin décembre 2013.

La baisse s'accroît dans le régime des non-salariés agricoles (-2,9 %, soit -2,5 points par rapport à l'évolution fin juin). Dans le régime des salariés agricoles, les dépenses restent en hausse mais de façon beaucoup moins prononcée que les mois précédents (+1,9 % fin septembre, +6,0 % à fin juin, +10,9 % à fin décembre 2013).

Tableau 3 : Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques à fin septembre 2014

	Régime Agricole		Non-Salariés		Salariés	
	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)
TOTAL CLINIQUES	-2,1%	-2,1	-3,3%	-2,1	0,0%	0,0
MCO	-2,5%	-2,0	-3,4%	-1,8	-0,9%	-0,3
dont Frais de séjours et de soins (hors liste en sus)	-2,4%	-1,7	-3,3%	-1,5	-0,8%	-0,2
Médecine + dialyse	-0,4%	-0,1	-1,3%	-0,2	0,9%	0,1
Chirurgie	-3,8%	-1,4	-4,6%	-1,1	-2,2%	-0,3
Obstétrique	-3,0%	0,0	-2,6%	0,0	-3,1%	0,0
HAD	-1,9%	-0,1	-3,6%	-0,1	1,9%	0,0
dont Liste en sus	-3,1%	-0,4	-3,7%	-0,3	-2,0%	-0,1
Médicaments en sus	-9,2%	-0,3	-8,9%	-0,2	-9,5%	-0,2
DMI en sus	-0,5%	0,0	-1,8%	-0,1	2,7%	0,1
SSR	-1,2%	-0,2	-2,9%	-0,3	1,9%	0,1
PSY	-1,3%	0,0	-4,3%	0,0	1,1%	0,0

Source :MSA

Sigles cités : **ACM** : année complète mobile ; **DMI** : dispositifs médicaux implantables ; **HAD** : hospitalisation à domicile ; **GHS** : groupe homogène de séjours ; **MCO** : médecine, chirurgie, obstétrique ; **PSY** : psychiatrie ; **SSR** : soins de suite et de réadaptation.

Contact : Audrey HENGEL - DERS Prestations maladie – hengel.audrey@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Accidents du travail des salariés agricoles

En 2013, 61 400 AT/MP avec ou sans arrêt ont été reconnus, en baisse de -2,8 %

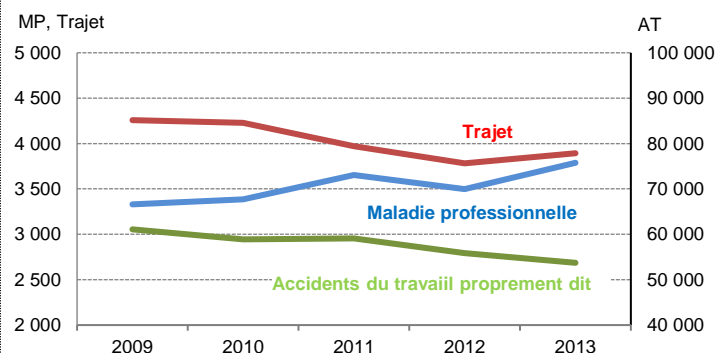
Sur ce total, la part des accidents du travail représente 87,5%, celle des accidents de trajet 6,3 %, la part des maladies professionnelles s'élevant à 6,2%.

De 2009 à 2013, le nombre d'accidents du travail baisse en moyenne de -3,2 %. Avec 53 721 accidents en 2013, les accidents du travail sont en recul de -3,8 % sur un an.

En dépit d'une hausse de +2,9 % en 2013, le nombre d'accidents de trajet enregistre une évolution annuelle moyenne de -2,2 % sur la période 2009-2013.

Le nombre de maladies professionnelles est en hausse de +3,3 % en moyenne annuelle sur la période de 2009 à 2013. Les maladies professionnelles augmentent de +8,3 % en 2013.

Graphique 1 : Evolution annuelle du nombre d'ATMP



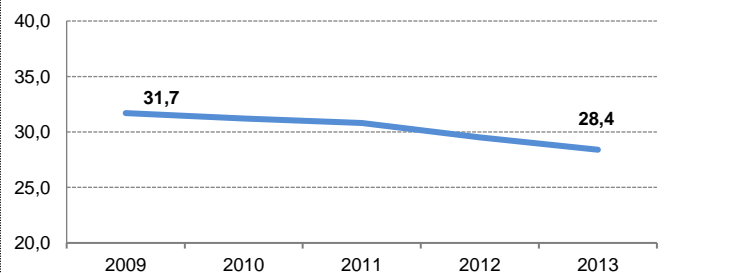
Source : MSA

En baisse continue, le taux de fréquence¹ des accidents du travail indemnisés passe de 31,7 en 2009 à 28,4 en 2013

Sur la période 2009-2013, avec une évolution moyenne de +0,6 % du nombre annuel d'heures travaillées, la baisse de -2,7 % du taux de fréquence s'explique par une diminution annuelle moyenne du nombre d'accidents du travail de -2,2 %.

Avec respectivement 81,5 et 63,5 accidents par millions d'heures travaillées, ce taux de fréquence reste important pour les secteurs « entraînement, dressage, haras » et « travaux forestiers ».

Graphique 2 : Evolution annuelle du taux de fréquence des accidents du travail



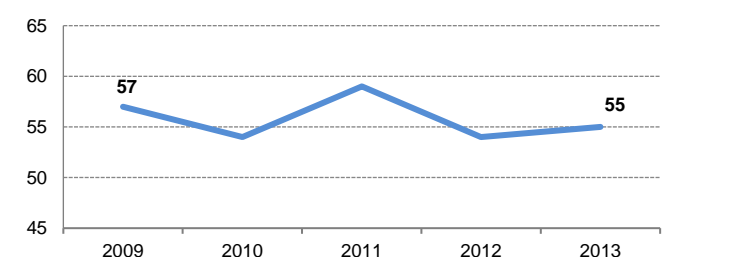
Source : MSA

Les accidents mortels du travail sont en hausse de +1,9 % en 2013

De 2009 à 2013, les salariés agricoles ont été victimes de 421 accidents du travail ou maladies professionnels mortels. Sur ce total, 279 ont été des accidents du travail, 130 des accidents de trajet et 12 des maladies professionnelles. En moyenne, cela représente 84 décès par an.

En 2013, 55 salariés ont été victimes d'un accident mortel du travail, soit une hausse de + 1,9 % par rapport à 2012.

Graphique 3 : Evolution annuelle du nombre d'ATMP mortels



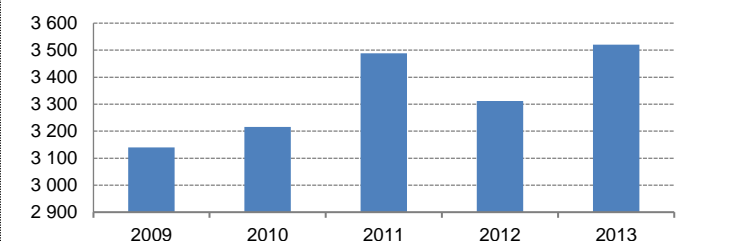
Source : MSA

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) augmentent de +6,3% en 2013

Plutôt fluctuante depuis 2011, l'évolution du nombre de TMS est en moyenne est de +2,9 % sur la période 2009 à 2013.

En 2013, 3 520 TMS ont été reconnus, en hausse de +6,3 % par rapport à 2012.

Graphique 4 Evolution annuelle du nombre de TMS



Source : MSA

Sigles cités Sigles cités: **ATMP** : Accidents du travail, Accidents de trajet et Maladies Professionnelles ; **TMS** : Troubles musculo-squelettiques concernant les tableaux de maladies professionnelles agricoles n°29, n°39, n°53, n°57 et n°57bis

Contact : Jean-Claude Chrétien- DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT - chretien.jean-claude@ccmsa.msa.fr

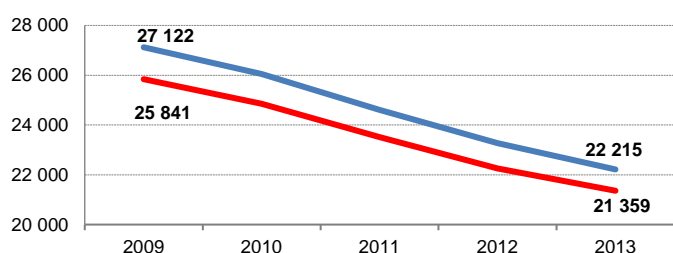
Télécharger les données au format Excel :



¹ Le taux de fréquence des accidents du travail se calcule en rapportant le nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail aux nombre d'heures travaillées. Ce ratio est ensuite multiplié par 1 000 000.

Accidents du travail des non-salariés agricoles

Graphique 1 : Evolution du nombre d'accidents du travail des non-salariés



Source : MSA

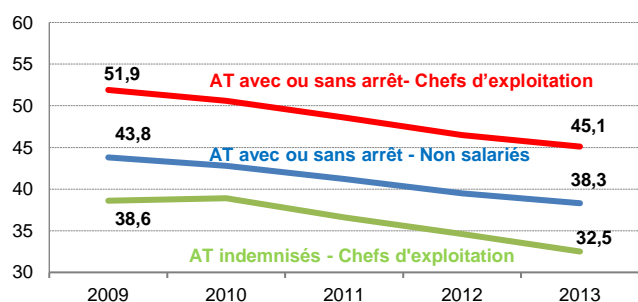
Les ATMP des non-salariés agricoles diminuent en moyenne chaque année de -4,2 % entre 2009 et 2013

Avec 24 478 ATMP² avec et sans arrêt de travail, dont 22 215 accidents du travail, les accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés agricoles sont en recul de -3,9 % en 2013.

Les maladies professionnelles sont au nombre de 2 079 et les accidents de trajet au nombre de 184.

Les accidents du travail pour les non-salariés diminuent de -4,5 % sur un an. 21 359 accidents du travail concernent les seuls chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, un chiffre en baisse de -4,0 % par rapport à 2012.

Graphique 2 : Evolution annuelle de l'indice de fréquence des accidents du travail des non-salariés



Source : MSA

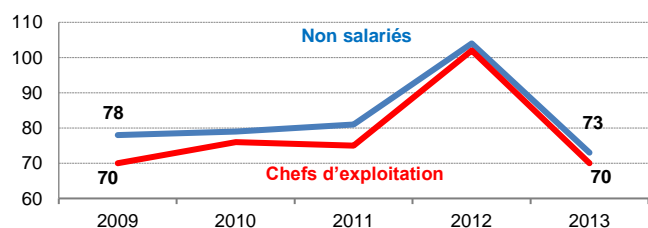
L'indice de fréquence des accidents du travail des non-salariés baisse de -3,2 % en 2013

Pour les non-salariés, en 2013, l'indice de fréquence des accidents du travail, avec et sans arrêt de travail, est de 38,3 pour 1 000 affiliés. Il diminue de -3,2 % sur un an et de -3,3 % en moyenne annuelle de 2009 à 2013.

Pour les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, cet indice est de 45,1 accidents avec et sans arrêt pour 1 000 affiliés en 2013. Il est en diminution constante de -3,4 % par année depuis 2009.

Pour les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, 15 414 accidents du travail ont été indemnisés en 2013, un chiffre en baisse de -7,0 % par rapport à 2012. Cela représente 32,5 accidents pour 1000 chefs d'exploitation, un ratio en repli de -2,1 points par rapport 2012.

Graphique 3 : Evolution annuelle du nombre d'accidents du travail mortels des non-salariés



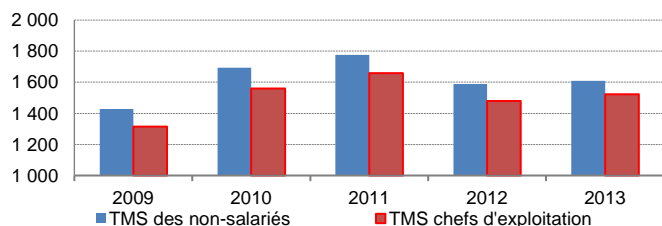
Source : MSA

Les ATMP mortels baissent de -28,8 % en 2013

En 2013, les non-salariés ont été victimes de 79 ATMP mortels dont 73 accidents du travail. Les chefs d'exploitation agricole sont concernés par 76 ATMP mortels. Après les 111 décès enregistrés en 2012, ceci représente une diminution de -28,8 % en 2013. Ce nombre revient à des niveaux comparables au nombre de décès enregistrés pour les années 2009 à 2011.

En 2013, les accidents du travail mortels sont en baisse de -29,8 % pour les non-salariés (73 décès) et de -31,4 % pour les chefs d'exploitation agricoles (70 décès).

Graphique 4 : Evolution annuelle du nombre de TMS



Source : MSA

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont en hausse de +3,1 % en moyenne annuelle de 2009 à 2013

Contrastée depuis 2009, l'évolution des TMS des non-salariés agricoles tous statuts est en hausse de +3,1 % en moyenne chaque année entre 2009 et 2013 (+3,7 % pour les seuls chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole).

En 2013, 1 610 TMS ont été reconnus aux non-salariés, en hausse de +1,3 % par rapport à 2012. Pour les seuls chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, les TMS reconnus augmentent progressivement de +2,8 % (1 522 TMS reconnus).

Sigles cités : **ATMP** : Accidents du travail, Accidents de trajet et Maladies Professionnelles ; **TMS** : Troubles musculo-squelettiques concernant les tableaux de maladies professionnelles agricoles n°29, n°39, n°53, n°57 et n°57bis

Contact : Jean-Claude Chrétien- DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT - chretien.jean-claude@ccmsa.msa.fr

MSA Caisse Centrale	Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques
Les Mercuriales	Responsable de la publication, Alain PELC - pelc.alain@ccmsa.msa.fr
40 rue Jean Jaurès	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93647 Bagnolet cedex	Rédacteurs : D. OZENFANT - S. KEHIRI - S. HIDOUCHE - A. HENGEL - R. SLEIMAN - J.C.C. CHRETIEN
	Mise en forme : Michèle LALLAOURET
	Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
	-Mireille MEDELICE - medelice.mireille@ccmsa.msa.fr



² Les accidents du travail et maladies professionnels n'entraînent pas nécessairement une interruption de travail, ni ne donnent lieu à une réparation sous forme d'un premier paiement d'indemnité journalière.